

Un site collaboratif et participatif pour faire lien entre éducation populaire et éducation à l'environnement

Intitulé de l'action : Création d'un site collaboratif qui favorise l'échange entre associations d'éducation populaire et associations d'éducation à l'environnement et qui soit un lieu ressource pour tous les animateurs.

Constat :

A travers ce projet, nous souhaitons développer l'animation nature et l'éducation à l'environnement sur les temps de loisirs de jeunes, et créer **un lieu permanent d'échange sur les pratiques pédagogiques** dans lesquels les animateurs enfance-jeunesse, directeurs et animateurs de centres de vacances et de loisirs, animateurs sportifs, animateurs nature, médiateurs du patrimoine, éducateurs à l'environnement... puissent trouver et partager des ressources.

Voici deux des points repris du dossier de présentation du projet :

- Une fois leur formation professionnelle terminée, les animateurs et éducateurs ne trouvent plus de lieu d'échange permanent pour échanger **sur leur pratique d'animateur et d'éducateur**, dont ils sont pourtant très demandeurs. Ce constat ressort du suivi annuel que fait l'UBAPAR auprès des anciens stagiaires Beatep. C'est aussi une demande de la part des stagiaires du nouveau certificat de spécialisation Activités Scientifiques et Techniques option « Education à l'Environnement vers un Développement Durable ».
- Des ressources éducatives existent dans les associations, auprès de certains animateurs, mais elles ne sont pas mises à disposition de tous. Pourtant cela éviterait une déperdition d'énergie. Dans un premier temps et pour amorcer cette dynamique, l'UBAPAR pourrait mettre rapidement en ligne sur ce site une base de ressources constituée par les documents pédagogiques qu'elle a accumulés suite à l'organisation de formations professionnelles d'animateurs (BEATEP « Enfance jeunesse », « Interprétation du patrimoine », « Animateur Nature Environnement »...).

Objectifs de l'action :

- développer l'éducation à l'environnement dans le monde des loisirs en favorisant le décroisement de ces deux « mondes » de l'éducation,
- favoriser l'échange entre différents acteurs de l'éducation (coordinateurs enfance-jeunesse, animateurs d'accueil collectifs de mineurs, animateur nature, éducateurs à l'environnement...) pour un enrichissement mutuel par les pratiques des uns et des autres,
- donner aux animateurs un espace d'échange et de ressources permanent pour qu'il puisse intégrer de l'éducation à l'environnement dans leurs projets.

Moyens mis en œuvre :

Ce site pourrait comporter plusieurs entrées :

Entrée ressource (textes sur l'éduc pop et l'éducation à l'environnement); **Entrée pédagogie** (fiches péda + fiches d'animation...); **Entrée technique** (sur des outils...); **Espaces d'échanges** (sous forme de forum);

Liens; Espace de travail (pour faire évoluer collectivement des projets...); **Espace bilingue**

*** Eléments techniques :**

Le site utiliserait des logiciels libres de gestion de contenu (Spip, MediaWiki...)

Les documents mis à disposition sur le site le seront sous licences « Creative commons ». Cette licence propose des contrats flexibles pour la mise à disposition d'œuvres en ligne. Il ne s'agit pas d'assurer une protection technique aux œuvres placées sous licence Creative Commons, mais d'offrir plus de droits au public en l'informant que certaines utilisations sont consenties à titre gratuit.

Pour l'UBAPAR, il est important de faire du lien entre le côté technique (sur lequel, il a développé de nombreux savoir-faire) et l'esprit du projet.

*** Coordination de l'ensemble du projet et partenariat :** Pour que le projet démarre rapidement, il serait possible d'associer un mouvement d'éducation populaire (l'UBAPAR) et un réseau d'éducation à l'environnement (REEB).

D'autres associations d'éducation populaire, membre du CRAJEP pourraient s'associer rapidement à cette dynamique.